

Gué de Villeneuve



Données administratives	
Commune :	
Villeneuve-les-Corbières	
Propriétaire/ gestionnaire :	
Commune	
Arrêté préfectoral d'autorisation :	
Recontruction post crue 99	
Règlement d'eau:	
Aucun	
Statut juridique:	
Seuil en rivière	
Eléments de synthèse	
Distance à la mer (m)	29500
Qualité d'habitat	Moyen
Intérêt hydromorphologique	Faible
Franchissabilité	Infranchissable
Linéaire reconnecté (m)	2300
Priorité	2



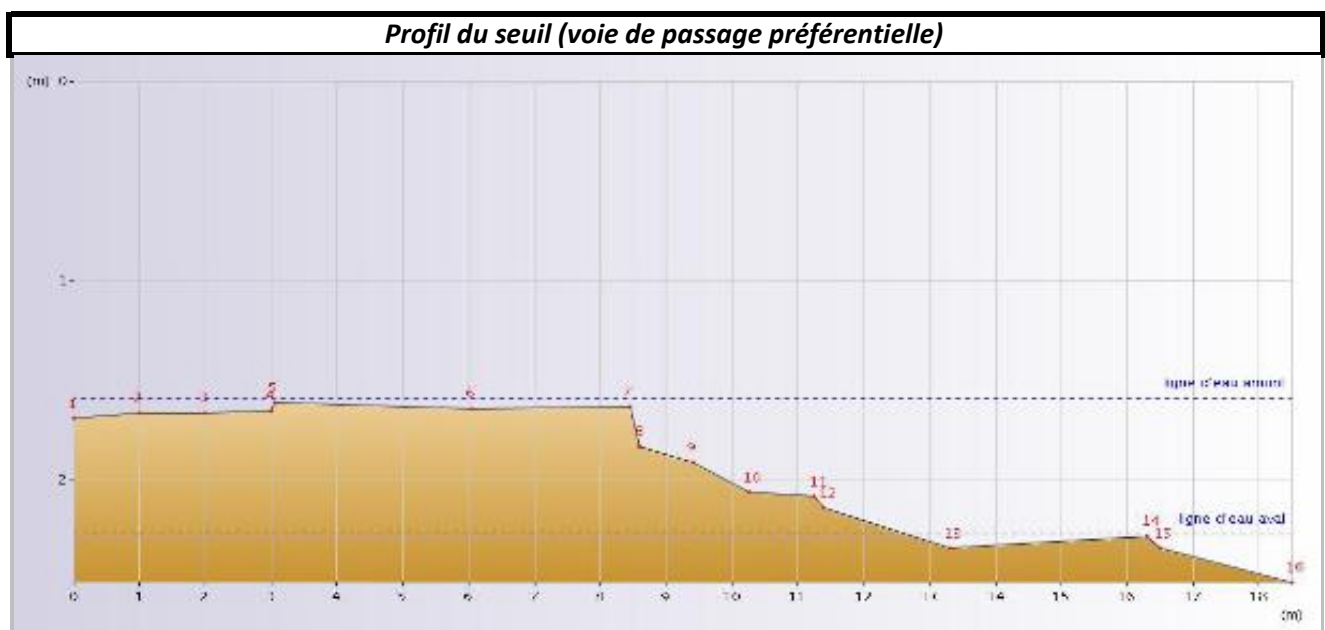
Fiches obstacle - ROE52437 Gué de Villeneuve

Cours d'eau	La Berre
N° ROE	ROE 52437
Seuil n° (parmi ouvrages ROE de l'aval vers amont)	21/31
Coordonnées GPS Lambert 93	X= 681864.0653 Y= 6208802.6654

Placement du propriétaire concernant la reprise de l'ouvrage:	POUR si maîtrise d'ouvrage publique
Ouvrage inscrit au PLAGEPOMI:	Non

Description de l'ouvrage				
Etat:	Existant	Largeur totale (m)	12,3	
Type de seuil:	Deversoir	Epaisseur crête:		
Hydrologie jour de visite		Etiage		
Parties potentiellement déversantes	Rive droite --> Rive gauche			
	Partie 1	Partie 2	Partie 3	Partie 4
Hauteur de chute DH (m):	0,68			
Prof. fosse d'appel Hf (m):	0,27			
Tirant d'eau minimal voie de passage préférentielle H (m):	0,02			
Autres éléments impactants:				
Détails et remarques				
Problème de réception aval lors de la dévalaison : enrochements				
Aval immédiat de la confluence du Courtals				

Continuité écologique				
Franchissabilité piscicole	Infranchissable	Très selectif	Peu selectif	Franchissable
Voie de reptation effective pour l'anguille		Oui, franchissable ANG jaune et peu selective civelle		
Espèces cibles:	Barbeau Méridional, Toxostome, Anguille (jaune et civelle)			
Franchissabilité mammifère:	Oui			
Continuité sédimentaire				
Comblement de la retenue		Presque vide	En partie plein	Plein



Incidences de l'ouvrage sur les différentes fonctionnalités du cours d'eau

Incidences hydrauliques : aucune identifiée

Incidences hydromorphologiques : stockage de matériaux à l'amont induisant une marche créée par érosion régressive expliquant l'infranchissabilité

Incidences écologiques : ouvrage infranchissable pour les espèces repères

Usages associés

Franchissement routier (Second accès STEP en rive gauche)

Valeur patrimoniale et/ou sociale des ouvrages

Utilisation secondaire pour accéder à la station d'épuration ainsi qu'à une bergerie restaurée utilisée comme habitation principale. La mairie n'est pas contre le principe d'étudier la mise en transparence de l'ouvrage.